



Contrat d'engagement solidaire 2023 - 2024



ŒUFS

AMAP La Jur'Ainsienne

Il est convenu entre

Madame/Monsieur :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Mail :

@

Portable :

Ci-après dénommé **le ou la consomm'acteur-ric**e, d'une part,

Et d'autre part,

M. Sébastien DEROUX

Producteur de **Pleurotes**

N° d'immatriculation SIRET : 830 576 542 00013

Adresse : **Ferme Bouillon de cultures**, 8 rue des Fontaines, 39240 CHISSERIA

Ci-après dénommé **le producteur**.

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP La Jur'Ainsienne, définis dans le bulletin d'adhésion 2023/2024, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires en vue de :

- **Soutenir l'exploitation agricole** de Bouillon de Cultures
- Fournir au Consom'acteur des **œufs calibrés certifiés Agriculture Biologique de qualité**, le tout dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

Article 2 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : **hebdomadaire** ou **bimensuelle**.

Les dates de livraison seront les jeudis du **19/10/2023** au **10/10/2024** inclus, entre 17h30 et 19h.

Article 3 : en cas d'impossibilité de prendre son panier

Le ou la consomm'acteur-ric e peut reporter, s'il le désire, plusieurs distributions sur les 47 (ou 23) livraisons définies à l'article 2 sur les semaines suivantes (à convenir avec le producteur).

Article 4 : Annexes

Contenu du panier :

Le ou la consomm'acteur-ric e s'engage pour le contenu suivant : 6 œufs (2,80€) ou 12 œufs (5,60€) calibrés par semaine ou par quinzaine, ainsi qu'une volaille (14,50€ - prix coûtant) prête à consommer ou vivante par saison livrée courant avril-mai.

Nb de semaines	Type de panier	Montant par panier	Montant annuel avec poule	Formule choisie
47	<i>6 œufs / semaine</i>	2,80 €	2,80 x 47 + 14,5 = 146,10€	
47	<i>12 œufs / semaine</i>	5,60 €	5,60 x 47 + 14,5 = 277,70€	
23	<i>6 œufs / quinzaine</i>	2,80 €	2,80 x 23 + 14,5 = 78,9€	
23	<i>12 œufs / quinzaine</i>	5,60 €	5,60 x 23 + 14,5 = 143,3€	

Je commande poule(s) supplémentaire(s) ; je règle en plus €

– Poules supplémentaires livrées avec la poule obligatoire au prix de 14,50€ par poule prête à cuire ou 12,50 € par poule sur pied.

Modalités de paiement :

Le règlement peut se faire par chèque ou en espèces. Le ou la consommateur·rice établit au début de l'année un ou trois paiements correspondant au prix de l'ensemble des paniers de l'année.

En cas de 3 chèques, ils sont encaissés dans les 6 premiers mois du contrat (1 mois sur 2).

Fait à Bellignat en 2 exemplaires originaux, le/...../.....

Le ou la consommateur·rice
(Nom Prénom et Signature)

Le producteur
Sébastien DEROUX

